

RÉUNION DE LA *CLDR*



05.06.2018

ORDRE DU JOUR

20h



- Approbation du PV de la dernière réunion
- Projets en convention / demande de convention : Actualité et précisions
- Suivis
 - 1ères réunions des Groupes de Travail
 - Plateforme interservices
 - Actions sécurité routière
 - Projets budget participatif
- Suites et divers

22h

APPROBATION DU PV DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE CLDR



CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

2017

- Aménagement de la traversée de Manhay
- Création de logements intergénérationnels

2018

- Aménagement de voies lentes



1. CONVENTION FAISABILITE

1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal |
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

1.2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

2. CONVENTION REALISATION

2.1. Adjudication

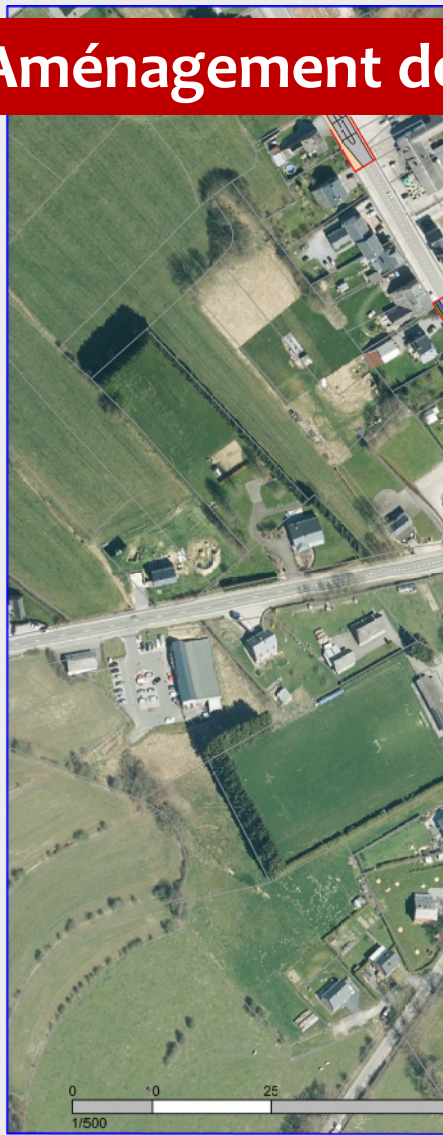
2.2. Exécution des travaux

2.3. Fin des travaux



CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

Aménagement de



1. CONVENTION FAISABILITE

1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal |
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

2. CONVENTION REALISATION

2.1. Adjudication

2.2. Exécution des travaux

2.3. Fin des travaux

CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

Création de logements dans le centre de Ma



PLAN D'IMPLANTATION 1/500

1. CONVENTION FAISABILITE

1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal |
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

2. CONVENTION REALISATION

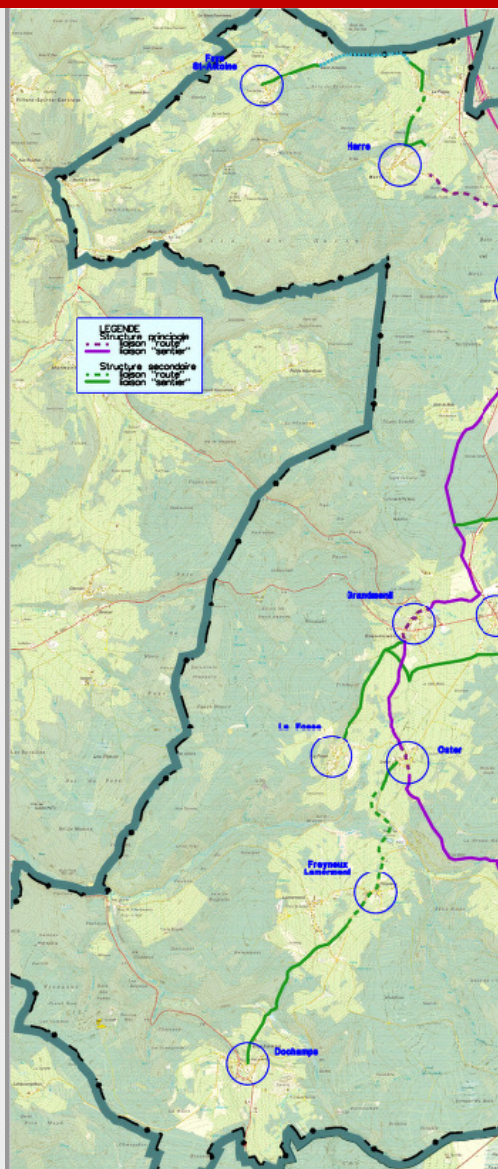
2.1. Adjudication

2.2. Exécution des travaux

2.3. Fin des travaux

CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

Réalisation de voie



1. CONVENTION FAISABILITE

1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- **Décision de principe par le Conseil communal**
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

1.2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

2. CONVENTION REALISATION

2.1. Adjudication

2.2. Exécution des travaux

2.3. Fin des travaux

SUIVIS : GROUPES DE TRAVAIL

Calendrier

GT Energie	17 avril
------------	----------

GT Nature	26 avril
-----------	----------

GT Aïnés	15 mai
----------	--------

GT Sentiers	29 mai
-------------	--------

GT produits locaux	31 mai
--------------------	--------



SUIVIS : GROUPES DE TRAVAIL

Commune de Waimes	ODR de Waimes, Groupe de travail « ... » Compte rendu de la réunion du .. / .. / 2013
-----------------------------	--

Animateur :	Présences : prénoms noms (si une personne est absente, barrer son nom)	Pages : 1 / 2
Secrétaire :		
Echevin référent:		

Copie par mail: Participants au groupe + échevin référent (...@...) + échevin DR (...@...) + relais administration communale (...@...) + FRW (...@...)

ORDRE du JOUR	TRAITEMENT et DECISION	A FAIRE	QUI	QUAND
1. Approbation du CR de la dernière réunion	-	Imprimer une copie du CR	(Initiales)	
2. Planning	- Détail xxx - Détail yyy - ...	Indiquer la tâche Indiquer la tâche	(Initiales)	17/12 (date limite)
	-			
	-			
	-			
7. Divers	-			
QUESTION / DEMANDE au COLLEGE		REPONSE et COMMENTAIRES du COLLEGE		
- Question XXX		- Réponse XXX		
Prochaine réunion le .../... de 20h à 22h00 + lieu				

SUIVIS : GROUPES DE TRAVAIL

QUESTION / DEMANDE au COLLEGE	REPONSE et COMMENTAIRES du COLLEGE
- Question XXX	- Réponse XXX
Prochaine réunion le .../... de 20h à 22h00 + lieu	



SUIVIS : GROUPES DE TRAVAIL

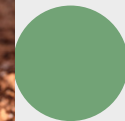
CLDR



GT



STRATEGIE DU PCDR DE MANHAY			
	VIVRE A MANHAY	HABITER A MANHAY	TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif 2. Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme 3. Améliorer la communication intra et extra muros 4. Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen 5. Adapter l'enseignement à l'évolution du monde du travail 6. Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population 7. Fédérer les villageois sur une vision communale et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles de la commune 2. Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente pour s'inscrire dans un développement durable 3. Développer et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité 4. Conserver, accroître la qualité architecturale du bâti des villages ainsi que du patrimoine 5. Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail 6. Limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants et assurer le bon état des voiries 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhayois 2. Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune 3. Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée 4. Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme 5. Construire un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches 6. Maintenir, renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée 7. Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier et encourager et développer le savoir-faire lié au bois
Projets matériels / Projets immatériels	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme Création et entretien des plates de jeu Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps Aménagement de la salle de l'Entente à Manhay en une maison rurale Création d'une plate-forme inter-services au sein de l'Administration communale Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif 	<ul style="list-style-type: none"> Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière + Réalisation d'un plan communal de mobilité 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un centre médical de proximité / une maison médicale
LOD 1 - Projets réalisés	<ul style="list-style-type: none"> Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Militaires Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers) Aménagements de sécurisation routière sur toute la commune Elaborer un schéma de développement communal Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement du centre de Manhay Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux Restructuration, promotion et organisation du réseau chemins et sentiers (étude)
LOD 2 - Projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement et amélioration de lieux et locaux de rencontre dans les communes Aménagement du local de rencontre à Dochamps Aménagement d'une maison de village à Oster Aménagement du presbytère de Malemprey en espace polyvalent Organisation d'un événement communal rassembleur Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune Création d'un réseau de chaleur Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets Intégration d'une réflexion systématique sur les critères de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un atelier rural Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau chemins et sentiers Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole Sensibilisation aux consommations équitables Valorisation des ressources en bois pour la production de l'énergie Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets Mise en place d'un SET (Système d'Echange Local)
Projets à court, moyen et long terme	<ul style="list-style-type: none"> Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées Organisation d'activités et de projets culturels Coordination et stimulation du monde associatif Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...) Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés Développement de la communication communale Actions de sensibilisation à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Création de logements temporaires pour les jeunes de la commune Installation de systèmes d'épuration collectifs Création de logements publics Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques innovants et porteurs d'avenir Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé, ...) Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emploi) Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)



SUIVIS : GROUPES DE TRAVAIL



SUIVIS : GT « ENERGIE » - JACQUES LESENFANTS

Un outil
européen



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie

-40% de T/CO₂ en 2030

Des actions douces et dures pour :

- Réduire de 27 % la consommation énergétique
- Augmenter la production ER de 27 %



SUIVIS : GT « ENERGIE » - JACQUES LESENFANTS

- Alimentation de la liste de projets
- Identification des actions/projets pour lesquels le GT souhaite investir son énergie

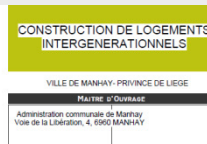


SUIVIS : GT « AINÉS » - MONIQUE LIBOTTE

Création de logements intergénérationnels + Actions visant le maintien à domicile



PLAN D'IMPLANTATION 1/500



PERSPECTIVES



Réflexion sur

- Mémoirendum logements
- Vie des logements

Prochaine réunion le 12/06



SUIVIS : GT « AINÉS » - MONIQUE LIBOTTE

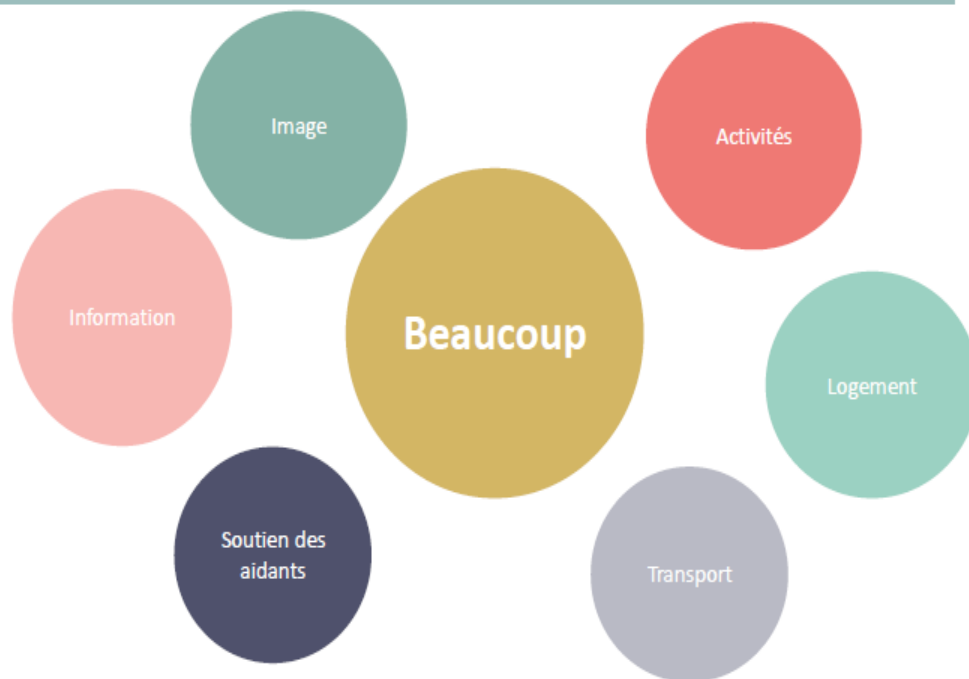
Création de logements intergénérationnels +
Actions visant le maintien à domicile



SUIVIS : GT « AINÉS » - MONIQUE LIBOTTE

Création de logements intergénérationnels + Actions visant le maintien à domicile

Ce Que peut faire une
commune?



Le Bien Vieillir - 2017

Promouvoir un discours nuancé
et réaliste sur l'avancée en âge
Œuvrer pour un changement
de regards et de pratiques



SUIVIS : GT « AINÉS » - MONIQUE LIBOTTE

Création de logements intergénérationnels + Actions visant le maintien à domicile

- Mieux cerner leurs besoins actuels et futurs, les freins à l'usage des services
- Définir la méthodologie



QUESTION / DEMANDE au COLLEGE

- Est-il envisageable de travailler avec l'ASBL Bien Vieillir pour la construction d'une large récolte d'infos auprès des aînés ?

SUIVIS : GT « SENTIERS » - EMMANUEL LEBOUTTE

Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers (étude)

Rest

Description du projet :

Il s'agira de réaliser une étude avec un bureau d'études spécialisé et le concours des acteurs touristiques et de la population, afin de proposer, pour les itinéraires particulièrement intéressants au niveau touristique, une réelle offre touristique réactualisée.

Pour ce faire, le projet se développera en 2 phases successives :

- ⇒ Analyse de la situation existante : établissement d'un cadastre de tous les sentiers (existants et à réouvrir), préciser leur état, relever les points d'achoppement limitant l'accessibilité et la sécurité des itinéraires.
- ⇒ Définir quelques itinéraires particulièrement intéressants au niveau
 - Récolte d'information sur les éléments remarquables pouvant ponctuer les parcours (historiques, paysager, horeca, points de vue, ...).
 - Définition d'itinéraires adaptés aux différents publics cibles (cyclistes, promeneurs, vététistes amateurs et plus sportifs, cavaliers, P.M.R)
 - Définition des balisages et équipements nécessaires (ex : panneaux d'informations, bancs, espaces pique nique.)
 - Mise en place un système de suivi et d'entretien du réseau
 - Concevoir une stratégie de promotion et de mise en valeur des itinéraires

Cette fiche projet immatériel sera suivie de la mise en œuvre de la fiche projet matériel du lot 2 P2 PM 08 « Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau de chemins et sentiers ».

Origine de la demande :

La Commune, CLDR, consultative, a initié le GT « Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, développement économique, mobilité, sécurité routière, infrastructures routières + identité, tourisme, chemins et sentiers » - du 07 septembre 2015 et GT « voies lentes » - 07 décembre 2015.

Justification du projet :

Le réseau de chemins et sentiers vise à répondre aux besoins en matière de mobilité douce (liaison inter et intra-villages) et de balades pour les locaux et les touristes.

Le projet vise à revaloriser les itinéraires existants sur la Commune de Manhay.

18 circuits balisés sont reconnus par le CGT (Commissariat général au tourisme) sur la Commune de Manhay.

Ces 18 circuits constituent une offre touristique pertinente pour la Commune car elle s'appuie sur un atout important qu'est la grande qualité de l'environnement naturel tout en renforçant et l'attractivité du tourisme qui constitue un potentiel économique pour le développement de Manhay.

Projet immatériel

Réalisation de voies lentes mixtes

Description du projet :

Ce projet sera développé en lien étroit avec la fiche projet n°P1. PI 05 « Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau de chemins et sentiers (étude) ». Bien qu'étant complémentaire, ces deux projets se distinguent par leurs objectifs respectifs, le réseau de voies lentes ayant plus une visée de mobilité quotidienne alors que le réseau de chemins et sentiers vise également le développement touristique.

Le réseau de voies lentes sur Manhay s'organisera sur une structure principale visant à relier les pôles d'attractions de la Commune à savoir les villages d'une part et Manhay centre et ses services, d'autre part. Ce réseau s'appuyant sur un axe Nord - Sud privilégie les itinéraires en site propre ou clairement séparés des voiries automobiles.

Une structure secondaire se développera à partir de ces grands axes pour relier les différents villages.

Enfin, ce réseau sera complété par des liaisons intra-villages dont le but sera de relier les principales infrastructures socio-collectives au réseau mis en place.

Une première réflexion a permis d'envisager les tracés les plus cohérents pour relier les différents villages soit sur domaine public soit en propriété communale.

Ce projet distingue deux types d'aménagements : les aménagements de type « route » correspondant aux tracés dans les villages et le long des grands axes de communications. Dans ce cas, il s'agira d'aménager une voie de 2,50 m, séparée de la voirie par un dispositif de séparation physique. Les aménagements de type « sentier », correspondant aux tracés sur chemin agricole, se limiteront à la création d'un nivellement de 2,50 m et à la pose d'un empièchement fin sur une largeur de 2,50 entre deux bornes.

Une première étape consistera à vérifier la situation de droit précise en termes de propriété et d'autorisation de passage avant de confronter le projet aux réalités de terrains.

Une attention particulière sera portée à la mise en place d'un système de gestion et d'entretien du réseau à long terme.

Justification du projet :

La création de liaisons sécurisées entre les villages contribue à réduire le recours systématique à la voiture en milieu rural tout en participant également au développement touristique de la commune.

En effet, la création de voies lentes sécurisées permet d'encourager le recours au vélo pour les trajets de courte distance. Se rendre dans un village voisin ou à certains commerces en vélo devient une solution économique et écologique, à partir du moment où des tronçons sont praticables et sécurisés.

Enfin, à terme, l'aménagement de telles pistes cyclables contribue à la mise en place et à l'entretien du réseau de voies lentes en Wallonie.

Projet matériel

TOURISME

MOBILITE DOUCE

SUIVIS : GT « SENTI

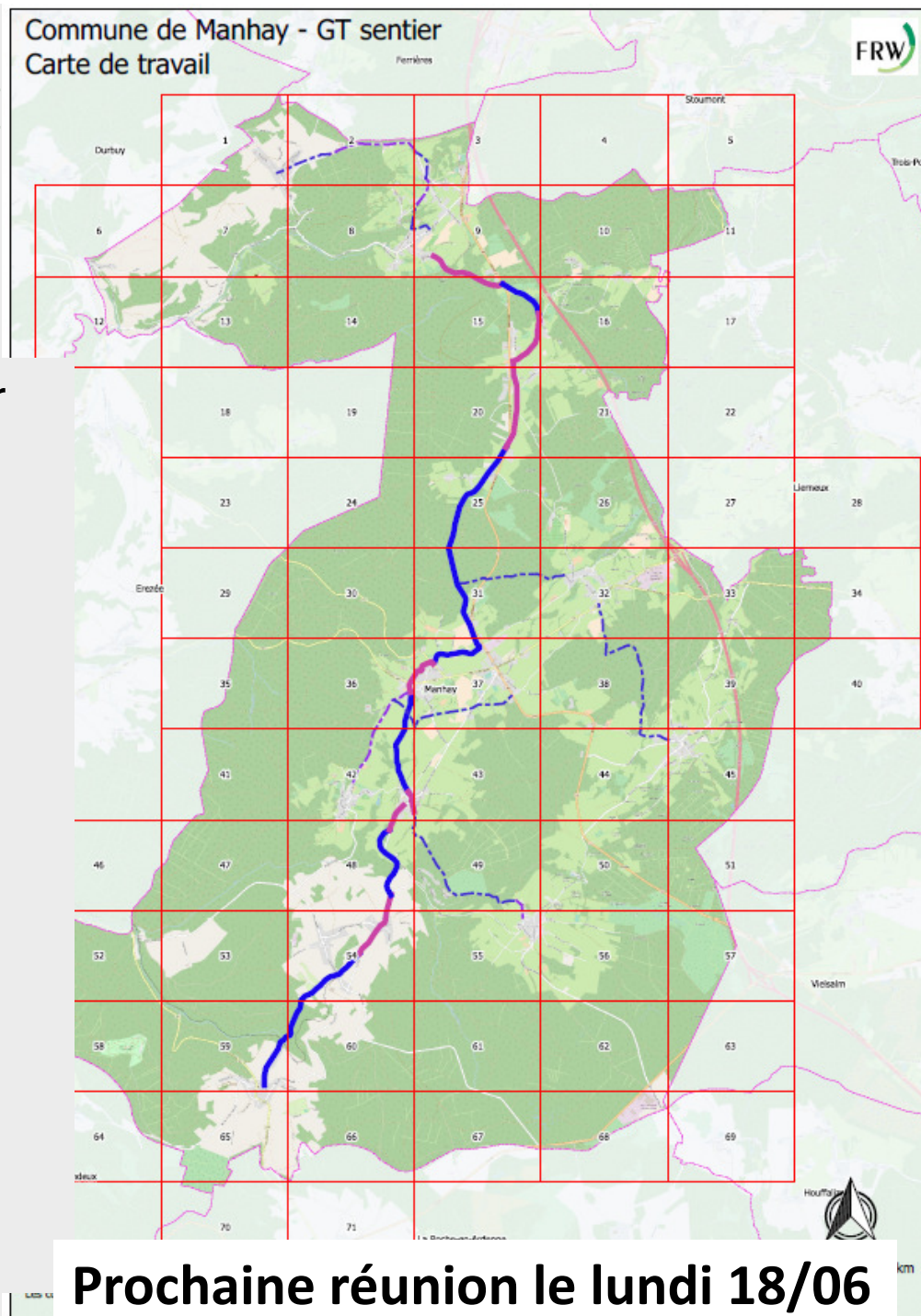
PROPOSITION DE TRAVAIL

Visites de terrain pour déterminer la faisabilité des tracés proposés à l'aide :

De cartes

- Carte de fond : open street map
- Limites communales
- Tracé projet voies lentes (FP)
- Propriétés communales
- Itinéraires touristiques
- Points d'intérêt touristique et patrimoniaux
- Atlas des chemins et sentiers

De fiches « état des lieux »



SUIVIS : GT « PRODUITS LOCAUX » - PIERRE-EMMANUEL GILLARD

Préalable : Cerner la notion de « produits locaux »

- Projets de la fiche à mettre en œuvre
- Projets de la fiche mis en suspend
- Projets de la fiche abandonnés car déjà mis en œuvre



SUIVIS : GT « PRODUITS LOCAUX » - PIERRE-EMMANUEL GILLARD

Préalable : Cerner la notion de « produits locaux »

Projets de la fiche à mettre en œuvre :

1. Introduire l'utilisation des produits locaux dans les cahiers des charges des collectivités
2. Faire circuler un camion « épicerie ambulante » qui commercialise les produits locaux
3. Mettre en place une information sur les producteurs locaux sur le site internet communal
4. Créer une brochure, un toute-boite reprenant tous les produits locaux
5. Créer une brochure d'accueil des nouveaux arrivants
6. Mettre en place un week-end des produits locaux
7. Faire en sorte que les comités utilisent une part de produits locaux lors de leurs évènements



SUIVIS : GT « PRODUITS LOCAUX » - PIERRE-EMMANUEL GILLARD

Projets de la fiche mis en suspend

1. Former les gardiennes à l'utilisation des produits locaux
2. Inciter les habitants de la commune à s'affilier à Li Terroir et créer un site d'achats groupés
3. Sensibiliser les commerces de la commune à la mise en avant de produits locaux



SUIVIS : GT « PRODUITS LOCAUX » - PIERRE-EMMANUEL GILLARD

Projets de la fiche abandonnés car déjà mis en œuvre :

1. Installer une vitrine des produits de terroir combinée à un point relais
2. Créer un point de vente et/ou de transformation des produits locaux
3. Participer aux marchés régionaux existants afin de profiter des chalands déjà mobilisés
4. Organiser un marché fermier sur la commune



SUIVIS : GT « PRODUITS LOCAUX » - PIERRE-EMMANUEL GILLARD

QUESTION / DEMANDE au COLLEGE

Collège ok pour :

- Organiser l'introduction de l'utilisation des produits locaux dans les cahiers des charges des collectivités (en commençant par les écoles) ?
- Soumettre la future arborescence du site communal au GT afin d'y intégrer le volet « produits locaux » en bonne place ?
- Introduire autant que faire se peut des produits locaux au niveau de l'administration communale (voir suggestion dans le PV) ?



Prochaine réunion le mardi 04/09

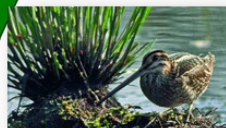
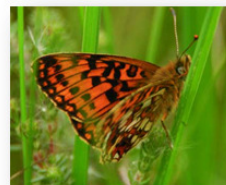
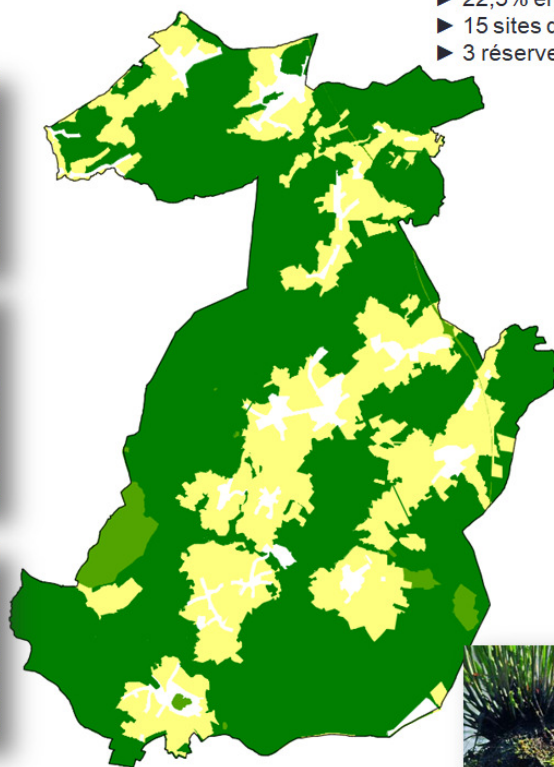
SUIVIS : GT « NATURE » - BENOIT CORNET

Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux richesses naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation

Portrait de la commune

Nature d'exception

- ▶ 22,5% en Natura 2000
- ▶ 15 sites de Grand Intérêt Biologique
- ▶ 3 réserves naturelles



Analyser- inventorier le contexte existant

- Richesses naturelles
- Paysages et points de vue remarquables

Mettre en place des actions ponctuelles

- Aménager des points d'eau
- Planter des haies
- Reconstituer des vergers
- Préserver, valoriser arbres et haies remarquables
- Créer des bandes fleuries ou boisées

Sensibilisation et communiquer

- Faire connaître les richesses via promenades guidées, exposés, brochures, soirées nature, ...
- Concevoir une balade des paysages
- Informer des aides pour planter des haies
- Faire connaître l'agroforesterie
- Développer un réseau de jardins naturels
- Faire se rencontrer les acteurs de l'environnement
- Faire de Vert Pomme un site modèle

SUIVIS : GT « NATURE » - BENOIT CORNET

Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux richesses naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation

1. Réalisation d'un « recueil » (pas inventaire)
 - Rédiger un article BC avec explicatif du GT + sollicitation des citoyens : photo d'un « beau coin de nature encore sauvage, rare et/ou menacé sur la commune qui mériterait d'être protégé et/ou restauré » + localisation
 - Associer enseignants – DNF - Service environnement
 - Alimenter site d'inventaire Natagora « observations.be »
2. Mise sur pied coopérative pour gestion « commune » de ces petites parcelles
3. Inciter propriétaires Natura 2000 à entamer actions de restauration (Natagriwal)
4. Reconstituer des vergers de grande envergure (dimension écologique et économique)
 - Réaliser un inventaire des vergers existants
 - Rédiger un article BC : appel pour inventaire + présenter le projet de M. Philippot

SUIVIS : GT « NATURE » - BENOIT CORNET

Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux richesses naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation

QUESTION / DEMANDE au COLLEGE

- Validation des objectifs poursuivis ?

Prochaine réunion le 21/06



SUIVIS : PLATEFORME INTERSERVICES – NICOLAS LÉONARD

Développement Durable

- Concernant les techniciennes de surface :
 - Création descriptif de fonctions propre
 - Formation « techniques de bases »
 - Formation gestion du tri par l'AIVE
- Construction d'un abri + dalle en béton pour le tri des déchets
- Remise en état du parterre à l'entrée de l'Administration.

Organisation et communication interne



- Proposition d'une « charte de fonctionnement » entre élus et administration
- Proposition d'une fiche de suivi pour les nouveaux dossiers



SUIVIS : ACTIONS SÉCURITÉ ROUTIÈRE –

NICOLAS LÉONARD



SUIVIS : PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF – EN COURS ET À VENIR

Aménagement, valorisation
et sécurisation de la plaine
de jeux d'Odeigne

Budget : 13.126 €



SUIVIS : PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF – EN COURS ET À VENIR

Fleurissement citoyen des espaces publics de Malempré aux entrées de villages et sur les lieux de mémoire



Budget : 14.990€



SUIVIS : PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF – EN COURS ET À VENIR

Amélioration de l'isolation acoustique et des sanitaires de
l'ancienne école de Lamormenil actuellement salle des fêtes

Budget : 15.000 €



SUIVIS : PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF – RELANCE 2018

Le BP, pourquoi ?

« Encourager la dynamique participative et permettre à des réalisations concrètes (petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre, repris dans le PCDR), portées par des citoyens, d'être aisément financées et rapidement réalisées ».

Le BP, comment ?

Un jury pour évaluer :

1. Pertinence / utilité du projet en termes de convivialité, cohésion
2. Besoins encore non rencontrés
3. 1ère intervention
4. Pas d'autres sources de financement possibles
5. Pérennité du projet
6. Caractère original et/ou innovant
7. Qualité de l'aménagement proposé
8. Caractère concret et réaliste des résultats attendus
9. Dépenses raisonnables
10. Mobilisation des villageois

Budget : 15.000 €

Timing : 01 octobre

SUIVIS : PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF – RELANCE 2018

COMMENTAIRES DE LA CLDR

Appréciation globale du projet

- = que pensez vous de ce projet,
- = points forts,
- = suggestions d'amélioration



DIVERS : CALENDRIER DES PROCHAINES CLDR

SEPTEMBRE 2018					OCTOBRE 2018					NOVEMBRE 2018				
LUNDI	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	
MARDI	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	
MERCREDI	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	
JEUDI	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	
VENDREDI	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	
SAMEDI	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	
DIMANCHE	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	
DÉCEMBRE 2018					JANVIER 2019					FÉVRIER 2019				
LUNDI	31	3	10	17	24	7	14	21	28	4	11	18	25	
MARDI	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	
MERCREDI	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	
JEUDI	6	13	20	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28	
VENDREDI	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22		
SAMEDI	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	
DIMANCHE	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	
MARS 2019					AVRIL 2019					MAI 2019				
LUNDI	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	
MARDI	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	
MERCREDI	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	
JEUDI	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	
VENDREDI	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31
SAMEDI	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	
DIMANCHE	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	
JUIN 2019					JUILLET 2019					AOÛT 2019				
LUNDI	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	
MARDI	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	
MERCREDI	5	12	19	26	3	10	17	24	7	14	21	28		
JEUDI	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	
VENDREDI	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	
SAMEDI	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	31
DIMANCHE	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	

A l'agenda

- Mardi 23 octobre
- jeudi 13 décembre
- lundi 11 mars
- jeudi 6 juin



Evaluation



Merci de votre attention

